CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E92397** **VALABLE JUSQU'AU** **11/09/2027**

ÉDITÉ LE 02/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/07/2006

Raison sociale : C4M

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/07/2017

Capital : 60 000

ZONE ARTOIPOLE ALLEE DE SUEDE
62223 FEUCHY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 491043790

Siret : 491 043 790 00022

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : NO 0049

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000 / 002 123721/39

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000 / 002 123721/39

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 21 48 41 15 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
SALVIGNOL FRANCOIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://c4m.fr

E-mail : assistante@c4m.fr

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 925 942 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie	7	26/08/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	21/07/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	5	21/07/2026
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	2	21/07/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/09/2026 17:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E92397** **VALABLE JUSQU'AU** **11/09/2027**

ÉDITÉ LE **02/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/07/2006
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/07/2017
Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 491043790

Siret : **491 043 790 00022**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : NO 0049

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000 / 002 123721/39

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000 / 002 123721/39

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **C4M**

ZONE ARTOIPOLE ALLEE DE SUEDE
62223 FEUCHY

Téléphone : 03 21 48 41 15 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://c4m.fr
E-mail : assistante@c4m.fr

Responsabilité légale :
SALVIGNOL FRANCOIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie Mention RGE	26/08/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/07/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	21/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	31/08/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	31/08/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/09/2026 17:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.